



**BERNAY**  
L A V I L L E

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 AVRIL 2026

Délibération n°28-2026

Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 21

Abstention : 7

Votants contre : 0

L'an deux-mille-vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Marie-Lyne VAGNER, Maire

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Louis CHOAIN, Sara FERAUD, Patrick NOSSENT, Camille DAEL, Dominique OURSEL, Pascal SEJOURNE, Frédérique PARIS, Pascal CORDIER, Laurence BEATRIX, Marc VAMPA, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Laure BONMARTEL, Mickael PEREIRA, Delphine SHIPLEY, Thierry JOSSE, Najate JANVIER, Valérie DAUDET, Louis DELMONTE, Simon JARAIE, Nathalie SAMSON, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND, Charles SANNAT

Pouvoirs : François VANFLETEREN à Mickael PEREIRA, Pierre BIBET à Pascal CORDIER

Date de la convocation : 02 avril 2026

Secrétaire de séance : Mickael PEREIRA

---

### Objet :

#### DESIGNATION D'UN CORRESPOND DEFENSE

---

### Exposé des motifs :

A la suite du renouvellement du Conseil municipal, il y a lieu de désigner un délégué en charge des questions de défense, qui sera un interlocuteur privilégié des administrés et autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Créé en 2001 par le ministère délégué aux anciens combattants, le correspondant défense remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité

Il est rappelé que le conseiller municipal pressenti pour représenter la Ville au sein de l'assemblée spéciale est en situation de départ pour le vote relatif à sa nomination, sans obligation de quitter la séance.

Il est proposé au Conseil municipal de désigner Jérôme VARANGLE comme correspondant défense.

---

### Délibération :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-21

Vu la circulaire du 26 octobre 2001

Vu l'instruction ministérielle du 08 janvier 2009

*Jérôme VARANGLE ne prend pas part au vote*

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité**

*Simon JARAIE, Nathalie SAMSON, Pascal DIDTSCH, Albane GUILLERM, Francis VIEZ, Christiane AMESLAND et Charles SANNAT s'abstiennent*

**DE DESIGNER** à Jérôme VARANGLE conseiller municipal chargé des questions de défense pour la commune de Bernay

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/04/2026,  
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

